

Budget 2009

Un budget en trompe-l'œil qui n'a rien de novateur. Un budget qui préfère le désendettement à l'investissement ! La majorité n'hésite pas à augmenter les taux de 2,2 %. Et pourtant, grâce à l'augmentation de la population qui est passée de 16 421 à 16 870 au dernier recensement, la Dotation Générale de Fonctionnement augmente de 3 %. Elle atteint 2 151 669 €. Mais aussi les bases, déjà majorées par le parlement, entraînent mécaniquement une hausse de 4,34 % pour la taxe d'Habitation et de 4,25 % pour le Foncier Bâti. Il en résulte au final une hausse de 8 % des produits fiscaux directs soit plus de 500 496 €. Cela démontre que l'équilibre budgétaire aurait pu être réalisé sans les 2,2 % d'augmentation municipaux ! La majorité prend le risque de pénaliser financièrement la partie la plus fragile de notre population. C'est inacceptable dans cette période de crise durable de l'économie mondiale. Notre commune abonde le budget du C.C.A.S. de 8 %. Cela ne sera pas suffisant si la crise s'aggrave et 253 000 € c'est trop peu pour un budget social. Il suffit de constater les difficultés de nos grandes entreprises locales et S.K.F. à Saint Cyr elle aussi a ressenti les effets négatifs de la crise. On parle déjà pour S.K.F. de 100 suppressions d'emplois. Dans ce budget nous aurions aimé qu'une plus grande place soit réservée aux projets sociaux : « construction significative de logements pour les jeunes couples à petits revenus, restructuration des locaux du C.C.A.S. correspondant à une commune de plus de 17.000 habitants, rénovation de la bibliothèque à l'étroite dans ses murs ». Cette bibliothèque avec plus de 1000 inscrits n'est plus en phase avec les besoins des Saint-Cyriens. Pour justifier l'augmentation des impôts, la majorité met en avant tout le besoin de disposer de marges de manœuvre budgétaire. Nous connaissons tous le patrimoine foncier dont dispose notre commune. Les 1,2 M€ récupérés sur Equatop pour abonder le budget investissement sont là pour démontrer que l'augmentation n'était pas nécessaire. Sauf, si astucieusement, au milieu de la hausse générale de beaucoup d'autres communes qui agissent sous la contrainte sociale on en profite pour imposer cette hausse. Celle-ci s'apparente plus à de la capitalisation qu'à une volonté d'accroître l'investissement ! Pour toutes ces raisons notre groupe a voté contre le budget général, mais aussi contre les hausses des taux non justifiés par rapport aux besoins réels de notre commune.

Les élus de la liste « Saint-Cyr Plurielle »

Michel Huet, Marie-José Boutet, François Testu, Gudrun Yarko.

